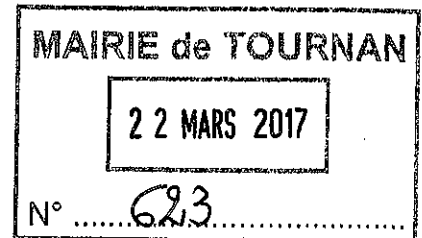


**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION  
EN EAU POTABLE DE LA REGION DE TOURNAN  
BP70024 - 77221 TOURNAN CEDEX**

**E-mail : eaupotable.regiontournan1@orange.fr**

**☎ 01.64.07.31.04**

**Fax 01.64.07.86.33**



**POUR AFFICHAGE**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
COMITE SYNDICAL du 15 mars 2017**

Etaients présents :

Monsieur Guy USSEGLIO-VIRETTA, Président ; Monsieur Denis RENAUDET, délégué titulaire de Gretz-Armainvilliers ; Madame Marie-Paule DEVAUCHELLE, déléguée suppléant de Gretz-Armainvilliers ; Madame Dominique PORTE, déléguée suppléant de Gretz-Armainvilliers ; Monsieur Gérard BAILLY, délégué titulaire de Liverdy-en-Brie – 2<sup>ème</sup> Vice-Président ; Monsieur Claude CHATAIN, délégué titulaire de Liverdy-en-Brie ; Monsieur Patrick BONNIN, délégué titulaire de Presles-en-Brie – 1<sup>er</sup> Vice-Président ; Madame Florence BONNY, déléguée titulaire de Presles-en-Brie ; Monsieur Pascal FOLLIOU, délégué titulaire de Tournan-en-Brie ; Monsieur Alain SONTOT, délégué suppléant de Tournan-en-Brie ; Monsieur Laurent GAUTIER, délégué suppléant de Tournan-en-Brie ; Monsieur Yves DUBENT, délégué titulaire de Châtres ; Monsieur Patrick ROSSILLI, délégué titulaire de Fontenay-Trésigny – 3<sup>ème</sup> Vice-Président ; Monsieur Maurice BLANCHARD, délégué titulaire de Rozay-en-Brie ; Monsieur Dominique POSSOT, délégué titulaire de Bernay-Vilbert ; Monsieur Michel PRUDON, délégué titulaire de Courpalay ; Madame Chantal MERCIER, déléguée suppléant de Courpalay ; Monsieur Hervé CAMPENON, délégué titulaire de la Chapelle Iger ; Monsieur Elie STEVANCE, délégué suppléant de Courtomer ; Monsieur Pascal SEINGIER, délégué titulaire de Lumigny-Nesles-Ormeaux ; Monsieur Alain PINÇON, délégué suppléant de Chaumes-en-Brie ; Monsieur Marc CUYPERS, délégué titulaire du SIAEP de la Houssaye en Brie – 4<sup>ème</sup> Vice-Président ; Monsieur Frédéric POUPINOT, délégué suppléant du SIAEP de la Houssaye en Brie.

**Formant la majorité des membres en exercice.**

Etaients invités :

Madame Evelyne PAGES, Trésor Public (absente) ; Madame Daisy LUCZAK, Courquetaine ; Marie-Josée BRAMS, Courquetaine ; Monsieur Jean-Claude OMNES, Courquetaine ; Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT, CC Brie des Rivières et Châteaux ; Monsieur Armand LANG, Président de la Société de Conseils LEXFIS.

Absents excusés :

Madame Christelle MEUNIER, déléguée titulaire de Quiers ; Monsieur Joël CHAUVIN, délégué suppléant de Hautefeuille

**Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 18h15.**

**Point 1 – CR DU 24/01/2017**

Le compte rendu du Comité Syndical du 24 janvier 2017, ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité.

**Point 2 – COMPTE ADMINISTRATIF 2016**

**Le compte administratif 2016 est présenté à l'assemblée et le Président sort.**

**Monsieur Gérard BAILLY, doyen de l'assemblée, le soumet au vote.**

**Après délibération, le compte administratif 2016, ne faisant l'objet d'aucune remarque, est approuvé à l'unanimité.**

... / ...

### **Point 3 - Compte de Gestion 2016**

Le compte de gestion 2016 est présenté à l'assemblée par le Président. Après délibération, le compte de gestion 2016, ne faisant l'objet d'aucune remarque, est approuvé à l'unanimité.

### **Point 4 – Affectation des résultats**

Le Président informe l'assemblée que les résultats 2016 seront affectés au BP 2017 de la manière suivante :

- Excédent d'investissement : 982 665.23 au compte 001
- Excédent de fonctionnement : 610 706.12 au compte 002

Après en avoir délibéré, cette affectation au BP 2017 est approuvée à l'unanimité.

### **Point 5 – Budget primitif 2017**

Conformément à l'article 107 de la loi NOTRe et à l'article 2313-1 du CGCT, une note de présentation, brève et synthétique, retraçant les informations financières essentielles du SMIAEP a été jointe au BP 2017 et au compte administratif.

Une présentation de budget primitif 2017 est faite conjointement par le Président et notre Conseil, M. Lang (Sté LEXFIS) aux Membres du Comité.

Il en ressort que le budget primitif 2017 s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- Section de fonctionnement de 1 740 433.12 €
  - . Communes historiques : 268 302.71 €
  - . Communes brie centrale : 1 472 130.41 €
- Section d'investissements de 3 822 804.01 €
  - . Communes historiques : 1 298 104.42 €
  - . Communes brie centrale : 2 524 699.59 €

Le comité syndical, après en avoir délibéré, adopte le budget ainsi présenté à l'unanimité

### **Point 6 – Indemnité de conseils au comptable du Trésor**

L'indemnité de conseils à verser au comptable du Trésor de Roissy-Pontault-Combault est fixée au taux de 100% par an. Cette indemnité sera calculée conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 16 septembre 1983.

Après en avoir délibéré, l'assemblée vote à l'unanimité le versement de cette indemnité au comptable du Trésor de Roissy-Pontault-Combault.

### **Point 7 - Prêt amortissable en substitution du prêt de la Banque Postale « brie centrale »**

Le prêt relais contracté, auprès de la Banque Postale, par la brie centrale est arrivé à échéance en février 2017. La somme restant due se monte à 825 000 €. Cette somme fera l'objet d'un refinancement en dette à long terme. En cours de discussion avec la Banque Postale et dans l'attente d'une offre.

### **Point 8 – Questions diverses**

Aucune question reçue.

Tous les points de l'ordre du jour étant épuisés, le Président clôture la séance à 19h10.